



Paris, le 1er décembre 2010

Communiqué

Marisol Touraine

Secrétaire nationale à la santé et à la sécurité sociale

Mise en cause de l'aide médicale d'État à l'occasion de la journée internationale du sida : la droite ne recule devant rien !

Après l'Assemblée nationale, le Sénat examine la remise en cause l'aide médicale d'État accordée aux étrangers en situation irrégulière ne justifiant pas de ressources suffisantes. Les parlementaires de la majorité, le jour même de la journée internationale de lutte contre le sida, choisissent sciemment de fragiliser davantage encore une population souvent précaire. Le Conseil national du sida, tout comme l'ordre des médecins, se sont insurgés contre cette politique irresponsable.

Ce dispositif permet aujourd'hui à chacun, sur le territoire français, de bénéficier d'une couverture santé minimale. Il s'agit là d'une tradition qui honore la France.

Mais au-delà de cette exigence humanitaire, la remise en cause de ce droit constitue un risque de santé publique. Les populations concernées sont en effet moins vaccinées que la moyenne et souffrent davantage de maladies graves (VIH, hépatites, etc). Ne pas les soigner aura des conséquences sur l'état sanitaire de la population en générale.

Or, imposer un forfait d'accès aux soins de 30 euros, c'est demander à des personnes percevant moins de 634€, de renoncer à se soigner. Après les franchises, les remboursements, voilà les plus précaires d'entre tous mis à contribution.

Les arguments utilisés par les parlementaires de la majorité sont scandaleux. Le Parti socialiste condamne avec la plus grande vigueur cette mise en cause de l'AME, et dénonce le cynisme de la droite qui n'hésite pas à en faire sa seule décision pour la journée internationale du sida.